

L'informatique au service d'une bibliographie critique de la religion grecque

Le Programme MENTOR entrepris au C.I.P.L.

A. MOTTE

1. Genèse de projet

L'Université de Liège peut faire état d'une longue tradition dans l'étude de la religion grecque. Pensons, pour ne citer qu'eux, à ces maîtres illustres que furent Marie Delcourt et Armand Delatte. Plus récemment, c'est à une équipe de sept hellénistes liégeois qu'ont été confiés les articles concernant la religion grecque dans le *Dictionnaire des Religions* paru aux Presses Universitaires de France¹. Cette entreprise leur a permis de constater l'inadéquation des instruments bibliographiques en ce domaine. Certes, il existe des recueils bibliographiques qui le concernent, mais de façon détournée ou trop dispersée. Nulle part on ne trouve de panorama global des études sur la religion grecque. En outre, dans l'inflation que connaît aujourd'hui la production scientifique, aucun instrument n'aide le lecteur non averti à faire le départ entre l'essentiel et l'accessoire, entre ce qui est original et ce qui est dépassé. D'où l'intérêt d'un travail à caractère critique.

La volonté de combler une telle lacune a tout naturellement germé au sein de l'équipe liégeoise d'hellénistes qui pouvaient compter dès le départ sur un atout important : l'encadrement informatique du C.I.P.L. Il s'est en effet rapidement avéré

1. *Dictionnaire des Religions*, éd. Paul Poupard, 2e éd., Paris, P.U.F., 1985.

qu'une entreprise aussi vaste que l'établissement d'une bibliographie rétrospective de la religion grecque pouvait difficilement se passer du recours à l'ordinateur, d'autant plus que l'ambition des promoteurs du projet, baptisé MENTOR, ne s'arrête pas à l'élaboration d'un guide; la constitution d'une banque de données en est apparue le complément indispensable. Fort de l'expérience de la B.I.D.H.¹, le Centre Informatique a accepté d'emblée d'apporter un soutien efficace au projet.

2. Ouvrage et banque de données : une même structure

Le programme MENTOR vise donc à mettre à la disposition des enseignants et des chercheurs deux outils différents : d'une part, un ouvrage qui sera sélectif, d'autre part, une banque de données, par nature beaucoup plus complète. Ces deux instruments doivent impérativement suivre un modèle unique de présentation et de consultation, adapté cependant à la spécificité des supports. On a donc conçu deux grands modes d'exploitation de la matière bibliographique rassemblée : l'*Organon*, tout d'abord, présente, sous la forme d'un tableau de rubriques thématiques fortement hiérarchisées, un panorama aussi complet que possible de tous les secteurs de la discipline. Il est vain néanmoins d'espérer couvrir ainsi tous les points particuliers la concernant. Aussi l'*Organon* est-il complété par le *Thesaurus* qui fournit, dans l'ordre alphabétique et de façon structurée, la liste des notions élémentaires et des *realia* difficilement intégrables dans l'*Organon*. Alors que les rubriques de ce dernier sont nécessairement préétablies, le *Thesaurus* sera constitué au fur et à mesure de l'attribution de descripteurs aux publications recensées.

La première étape a vu l'élaboration d'un formulaire de saisie qui, outre les références bibliographiques habituelles, intègre des codes de rubriques issus de l'*Organon* et des descripteurs constitutifs du *Thesaurus*, qui peuvent au besoin être couplés. On y trouve encore la mention (facultative) d'un code chronologique, l'indication (obligatoire) et l'opportunité d'éditer dans

1. *Bibliographie internationale de démographie historique*, Liège.

l'ouvrage la publication recensée, et enfin un commentaire critique.

Vint ensuite la conception des logiciels de saisie, de correction, et d'impression¹. Mais venons-en à présent à la description du guide et de la banque de données.

2.1. *L'ouvrage*

Il sera sélectif et couvrira principalement les années 1945-1985. Pour les années antérieures, on ne retiendra que les publications qui ont conservé un intérêt certain dans la recherche actuelle. Outre une introduction, un mode d'emploi et la liste des collaborateurs, le guide comportera trois parties :

- le *Corpus*, liste des publications retenues, dans l'ordre alphabétique du nom de leurs auteurs, avec les références bibliographiques complètes suivies d'une notice composée d'un court résumé et d'une appréciation. Chaque publication sera affectée d'un numéro qui fera mention de l'année;

- l'*Organon*, défini plus haut, qui comportera des intitulés de rubriques plurilingues. Chaque thématique renverra aux publications du *Corpus* concernées au moyen de références chiffrées. Elle fournira également des renvois à d'autres rubriques dont les intérêts sont proches et à des descripteurs qui relèvent de son domaine;

- le *Thesaurus*, défini plus haut.

2.2 *La banque de données*

Le guide ne fournira des informations que sur les ouvrages sélectionnés positivement par le champ "opportunité d'édition". La totalité des données sur les publications recensées pourra être atteinte grâce à la consultation de la banque. L'interrogation sera effectuée sur le même mode que pour le guide : par l'*Organon* et par le *Thesaurus*.

1. Les logiciels ont été élaborés par Gérard Purnelle, assistant volontaire au C.I.P.L.

C'est ici qu'il sera possible d'exploiter le code chronologique, inopérant dans le guide. Les références aux publications seront également accompagnées d'un avis critique.

Dans un premier temps, la banque reprendra les publications des années 1945-1985. Pour les années antérieures, le dépouillement sera aussi exhaustif que possible, mais l'indexation plus sommaire. En ce qui concerne les années postérieures à 1985, on poursuivra le travail sous forme d'un accroissement progressif de la banque et de la publication de suppléments à l'ouvrage.

3. Informatique et collaboration

L'entreprise ainsi définie nécessite une large collaboration, principalement axée sur la rédaction des notices critiques, toujours signées par leur auteur. Pour faciliter le travail des collaborateurs, on a procédé à un encodage préliminaire des références bibliographiques dont on dispose déjà (5 000). Cette procédure permet de distribuer des formulaires pré-encodés qu'il suffit de corriger et de compléter avec les informations issues de l'appréciation personnelle (codes, descripteurs, opportunité d'édition, commentaire critique). Le collaborateur ne doit donc plus remplir entièrement un formulaire vierge.

Jusqu'à présent, soixante-dix personnes environ travaillent à la rédaction des notices. C'est dire que la gestion de la circulation des formulaires est un travail lourd et jamais à l'abri d'une distraction. Dans ce domaine-là également, l'informatique rend d'éminents services. En plus des logiciels de base du système, MENTOR dispose d'une structure très riche qui gère dans ses moindres détails la distribution et la mise en circulation des formulaires. A tout moment, sur écran ou sur papier, on peut disposer de l'état précis du travail.

Que ce soit dans la conception scientifique du programme ou dans le quotidien de son déroulement, MENTOR a trouvé dans l'informatique un auxiliaire irremplaçable.

Directeurs : André MOTTE, Paul WATHELET.

Secrétaire scientifique : Vinciane PIRENNE.

Adresse du Programme : Université de Liège,
Place du XX Août, 32 (4/10)
B-4000 LIEGE.

Tél.: 041/42 00 80 (ext. 597 ou 568).